



Je ne suis **pas** Point de Collecte Publique
et ne **souhaite pas** le devenir :

- ➡ **Jusqu'au 2 juin**, vous pouvez envoyer vos T DISCS par La Poste. Le système de point TerraCycle reste le même, soit 1 point par unité à partir de 10 kg.
- ➡ **A partir du 2 juin**, vous pourrez continuer à recycler vos T DISCS en les déposant dans un des Points de Collecte Publique ([voir carte](#)).
- ➡ Vous ne ferez plus partie de la Brigade Tassimo, mais votre compte TerraCycle sera toujours actif. N'hésitez pas à vous inscrire à une autre Brigade !